

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026 à 16h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 1^{er} juin 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec Procurations: 0
Absent(s):

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BASCH Joachim, BOEHM Roger, BRENNER
Guillaume, CHAST Mélanie, COUSANDIER Laure, CRIQUI
Denise, HEINTZ Maxime, HOFFARTH Muriel, HUSEJINI Afrim,
KLEIN Hervé, KLEIN Karin, KOCHER Marilyn, LEONHARD
Rosalie, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, SCHMITT Samy,
SCHMITT Yannick, SCHMITT-MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/06/05 – 01 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés,
DESIGNE Karin KLEIN, secrétaire de séance.

Date de publication: **0 5 JUIN 2026**

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....: **0 5 JUIN 2026**



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Karin KLEIN

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026 à 16h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 1^{er} juin 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec Procurations: 0
Absent(s)

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BASCH Joachim, BOEHM Roger, BRENNER
Guillaume, CHAST Mélanie, COUSANDIER Laure, CRIQUI
Denise, HEINTZ Maxime, HOFFARTH Muriel, HUSEJINI Afrim,
KLEIN Hervé, KLEIN Karin, KOCHER Marilyn, LEONHARD
Rosalie, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, SCHMITT Samy,
SCHMITT Yannick, SCHMITT-MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/06/05 – 02 – DESIGNATION DES DELEGUES MUNICIPAUX ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DU 27 SEPTEMBRE 2026

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Roger BOEHM et de Mme Denise CRIQUI ainsi que de M. Maxime HEINTZ et M. Sammy SCHMITT. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Il indique qu'il y a lieu de désigner 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

b) Élection des délégués

Une seule liste est déposée et enregistrée :

La liste « Roeschwoog ensemble » est composée par

Candidats en tant que délégués titulaires :

M. Roger BOEHM, Mme Marilyn KOCHER, M. Raphaël PETER, Mme Elodie SCHMITT-MOERCKEL, M. Yannick SCHMITT

Candidats en tant que délégués suppléants :

Mme Mélanie CHAST, M. Guillaume BRENNER, Mme Denise CRIQUI.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

La liste « Roeschwoog ensemble » a obtenu 19 voix, emportant l'ensemble des sièges.

Le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Roeschwoog ensemble » : 8 sièges.

Date de publication:

0 5 JUIN 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

0 5 JUIN 2026



La Secrétaire de séance,
Karin KLEIN

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Karin Klein', positioned below the printed name of the secretary.

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 5 juin 2026 à 16h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 1^{er} juin 2026

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 19
Absent(s) avec Procurations: 0
Absent(s):

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BASCH Joachim, BOEHM Roger, BRENNER Guillaume, CHAST Mélanie, COUSANDIER Laure, CRIQUI Denise, HEINTZ Maxime, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KLEIN Hervé, KLEIN Karin, KOCHER Marilyn, LEONHARD Rosalie, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, SCHMITT Samy, SCHMITT Yannick, SCHMITT-MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : /

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2026/06/05 – 03 – RECRUTEMENT D'UN AGENT AU GRADE D'ANIMATEUR EN CONTRAT A DUREE DETERMINEE SUR UN POSTE PERMANANT A 35/35^{EME}

Lors de sa séance du 10 janvier 2026, le Conseil municipal avait créé un emploi permanent d'animateur territorial à temps complet à compter du 1^{er} avril 2026.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourraient être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B dans les conditions fixées à l'article L332-14 du Code général de la Fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un niveau BAC, BAC+2 ou d'une expérience professionnelle.

Le Maire présente la candidature retenue et le parcours de l'intéressé.

Le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à embaucher un agent non titulaire au grade d'animateur à temps complet pour une durée d'un an, renouvelable un an, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Vu la délibération du Conseil municipal du 10 janvier 2026 autorisant la création d'un poste d'animateur territorial,

Considérant le tableau des emplois au 1^{er} avril 2026

Considérant la création d'un service animation

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE l'engagement d'un agent non titulaire au grade d'animateur, à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 h 00 pour 1 an, renouvelable 1 an, dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire et fixant la rémunération de cet agent à l'échelon 8 de ce grade, en application de l'article L332-14 du Code général de la Fonction publique (indice brut 478, indice majoré 420).

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026.

Date de publication

05 JUIN 2026

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....

05 JUIN 2026



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,
Karin KLEIN